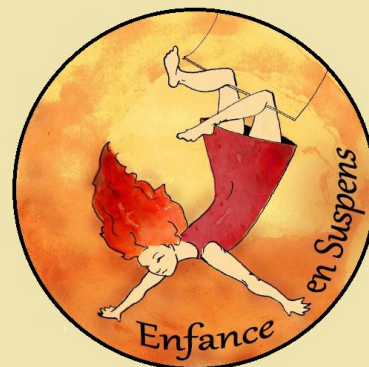


Bulletin de solidarité

Enfance en Suspens



Oui, j'approuve les actions d'Enfance en Suspens et je donne¹ :

20 € 40 € 100 € Autre montant.....€

Règlement par carte bancaire :

N° de carte /_/_/_/_/_ /_/_/_/_/_ /_/_/_/_/_ /_/_/_/_/_

Date d'expiration _ / _ Code sécurité² _ _ _ _

Date _ / _ / _ Signature

Règlement par chèque libellé à Enfance en Suspens

Je ne suis **pas membre** de l'association

Je suis **membre** de l'association :

Mes coordonnées :

Mr. Mme. Mlle (rayer la mention inutile)

Nom :

Prénom :

Adresse :

Code Postal :

Ville :

Email :

N° de carte :

Bon à retourner à Enfance en Suspens – MDA 10 – 206 quai de Valmy – 75010 Paris

Merci de votre soutien à nos actions.
Vous recevrez un reçu fiscal dans les mois à venir.

¹ Déduction fiscale : 66% du montant de votre don est directement déductible de vos impôts, dans la limite de 20% de votre revenu net imposable (Art. 200 du CGI). Ainsi, un don de 100 euros, par exemple, ne vous revient qu'à 34 euros après déduction fiscale.

² Il est constitué des 3 chiffres inscrits au dos de votre carte bancaire